

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



+٠٧٠:٤٦٦ ٤٠١١٠٧ + ٤٠٤٠٠

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة مولود معمري تيزي وزو



رئاسة الجامعة

Rectorat

Réf : /Rect/CD/2023

047

Tizi-Ouzou, le 4 septembre 2023

Procès-verbal de la réunion du conseil de direction

L'an deux mille vingt-trois et le quatre du mois de septembre à neuf heures trente s'est tenue à la salle de réunion du Rectorat, une réunion du Conseil de Direction de l'Université élargi aux Directeurs des Œuvres Universitaires, ayant l'ordre du jour suivant :

- 1- Rentrée universitaire 2023-2024
- 2- Suivi et mise en œuvre de la carte d'étudiant unifiée et multi-usages
- 3- Divers

1- Rentrée universitaire 2023-2024

La rentrée universitaire, initialement prévue le 9 septembre, ayant également été reportée à une date ultérieure, le conseil de direction propose de reporter les examens de rattrapage jusqu'à l'ouverture des résidences universitaires. En revanche, les soutenances peuvent avoir lieu et seront programmées d'ici la fin du mois de septembre 2023. Les départements qui ont encore un peu de retard fixeront leurs échéances en fonction de leurs calendriers.

2- Suivi et mise en œuvre de la carte d'étudiant unifiée et multi-usages

Afin de fournir à tous les étudiants les cartes unifiées et multi-usages, le secrétaire général de l'université, en concertation avec les secrétaires généraux des facultés, a convenu d'une répartition des dépenses. Chaque faculté est ainsi appelée à acquérir un nombre de cartes en fonction de ses effectifs. Dans un premier temps, le rectorat et les facultés prendront en charge les quantités suivantes :

| Structure | Nombre de cartes |
|---|------------------|
| Faculté de droit et sciences politiques | 3 500 |
| Faculté de génie électrique et informatique | 4 000 |

| | |
|---|---------------|
| Faculté de médecine | 5 500 |
| Faculté des lettres et des langues | 3 000 |
| Faculté des sciences | 1 500 |
| Faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques | 6 000 |
| Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion | 3 000 |
| Faculté des sciences humaines et sociales | 4 000 |
| Faculté du génie de la construction | 2 000 |
| Rectorat | 4 000 |
| Total | 36 500 |

3- Divers

Suite à la note du MESRS N° 255/رد/2023 du 12/08/2023 exigeant l'autorisation de l'administration pour la participation aux manifestations scientifiques internationales, à distance ou en présentiel, le conseil de direction de l'université a décidé que les dites autorisations seront soumises à l'avis du responsable de la faculté concernée. La présentation ou non de la demande de l'autorisation du chercheur au conseil scientifique pour avis est laissée à l'appréciation de Monsieur le Doyen. En cas de nécessité (exigence par les organisateurs du colloque ou autres, ...), le vice-recteur chargé des relations extérieures peut émettre un avis après celui du doyen.

Le vice-recteur en charge de la pédagogie a fait un tour d'horizon des directives de la tutelle et des points importants à traiter tout au long de l'année académique 2023-2024, notamment la généralisation de l'enseignement en anglais, l'enseignement à distance, la numérisation, l'ouverture des établissements jusqu'à 22h en fonction des contraintes de chaque établissement, l'encouragement du sport universitaire, l'innovation, les start-ups, les filiales et autres. Les établissements sont également invités à fournir les informations nécessaires aux organismes de classement des universités tels que QS et Times Higher Education.

Avant de clore la réunion, Monsieur le Recteur a lancé un appel à la solidarité entre les facultés, tant au niveau de l'encadrement que de l'attribution des espaces pédagogiques.

Le Recteur

الاستاذ : بودة أحمد

تيزي وزو

جامعة مولود معمري

